

COMMUNE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

1417 Essertines-sur-Yverdon

Conseil communal

Essertines, le 26 octobre 2017

AVIS AU PUBLIC

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Dans sa séance du 23 octobre 2017, le Conseil communal a procédé aux actes suivants :

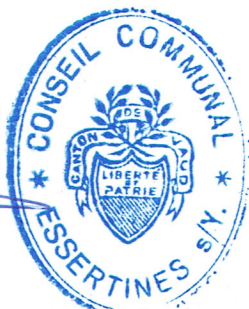
1. Adopté le PV de la séance du 19 juin 2017
2. Approuvé le préavis sur l'arrêté d'imposition 2018 tel que présenté par la municipalité, avec un taux communal maintenu à 73% de l'impôt cantonal de base.
3. Approuvé le préavis sur le nouvel accès à la déchèterie d'Epautheyres

Avec nos compliments

Au nom du Conseil communal d'Essertines-sur-Yverdon :

Le Président :

Philippe Moccand



La Secrétaire :

Lauriane Chuard